

## ARTICLES BULLETINS COMMUNAUX

### 1. SLAM : Saint-Lô Agglo Mobilités... 2 nouveaux services : SLAM Scolaire et SLAM Cyc'Lô



### Le nouveau service de location de vélos à assistance électrique : SLAM<sub>Cyc'Lô</sub>

Dans le cadre du développement des mobilités alternatives sur le territoire, Saint-Lô Agglo lance un nouveau service de location de vélos à assistance électrique. L'objectif du nouveau service est de permettre à un maximum de personnes de tester le vélo électrique avant d'investir dans son propre vélo.

**Ouverture du service et de l'agence SLAM Cyc'Lô : le mercredi 3 mai**

### Le service de location

Le service est disponible toute l'année. Il propose des vélos à assistance électrique pour une durée de 1 à 12 mois.

### À savoir

Il faut **bien choisir sa durée de location** car il n'est pas possible d'en changer en cours de location. Pour permettre à un maximum de personnes de tester le vélo à assistance électrique en location avant de passer à l'achat, la durée de location n'est pas reconductible par nature.

### Le service en +

Vous pouvez **vous faire livrer votre vélo à votre domicile gratuitement**.

### Les conditions pour bénéficier du service

Il suffit **d'habiter, de travailler ou d'étudier sur l'Agglo**. Les demandes seront servies dans l'ordre d'arrivée.

### Les tarifs

Les tarifs commencent à 30 € par mois et sont progressifs.

Il existe des tarifs réduits à partir de 15 € par mois pour les étudiants, les personnes en apprentissage, les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi.

### Comment louer son vélo électrique ?

3 modalités de location :

- À l'agence SLAM Cyc'Lô – Place de la Gare – Gare SNCF – Saint-Lô
  - Tél : 06 17 15 71 11
- Par courriel : [slam.cyclo@saint-lo-agglo.fr](mailto:slam.cyclo@saint-lo-agglo.fr)
- Sur le site de l'Agglo [saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr)

### Prochaine étape, étoffement de l'offre

L'offre sera étoffée avant l'été avec 150 nouveaux vélos à assistance électrique, des vélos cargos et des tricycles pour permettre des réponses adaptées à des besoins spécifiques : famille, mobilité réduite.



## SLAM<sub>Scolaire</sub> : Saint-Lô Agglo reprend l'organisation des transports scolaires

Saint-Lô Agglo reprend en direct l'organisation des transports scolaires à compter de la rentrée scolaire 2023-2024.

Les lignes dites pénétrantes restent organisées par la Région Normandie – il s'agit des lignes dont le circuit n'est pas en totalité sur le territoire de l'Agglo.

Il est proposé d'appliquer la grille régionale afin d'avoir une harmonisation des tarifs scolaires et tenir compte des coûts des carburants.

### Nouvelle grille tarifaire pour SLAM Scolaire

	Nouveaux tarifs proposés
Ecoles maternelles, élémentaires, RPI Internes	65€
<i>Externes et ½ pensionnaires</i> Collèges, lycées, autres établissements (EREA, SEGPA, MFR, CFA, IFORM)	130€
Tarifcation solidaire pour les familles dont le quotient familial CAF/MSA est inférieur ou égal à 500€ mensuels	½ participation familiale
Majoration retard de dépôt de dossier non justifié	20€
Duplicata carte défectueuse	Gratuit
Duplicata carte suite à perte, vol, détérioration...	10€
Inscription à compter du 1 <sup>er</sup> février	½ participation familiale

### Instauration d'une tarification commerciale sur le réseau SLAM Scolaire

Tout usager peut emprunter les cars scolaires dans la limite des places disponibles. Il est proposé un tarif commercial sur les circuits scolaires de Saint-Lô Agglo de 10€ les 10 trajets.

**Inscription au service SLAM scolaire du 20 juin au 4 août**

## 2. BOCAGE : OPÉRATION 10 000 ARBRES



### UNE AMBITION : CONTINUER À ASSURER LA PLANTATION DE 10 000 ARBRES CET HIVER SUR LE TERRITOIRE

Saint-Lô Agglo, la Chambre d'agriculture, le CAUE de la Manche, la Fédération des Associations de Boisement de la Manche (FABM) et l'association La Fête du Bois renouvellent leur collaboration pour organiser une opération de commandes de plants d'arbres d'essence bocagère pour **permettre à tous de participer au maintien des paysages bocagers qui font la spécificité de notre territoire.**

En 2022, Saint Lô Agglo a poursuivi son objectif de planter 10 000 arbres par an !



Encore un succès puisque 11 865 arbres ont été commandés par 142 planteurs !

L'intérêt des habitants pour la préservation de ce paysage caractéristique qu'est le bocage ne se dément pas année après année.

Les essences concernées sont des essences locales telles que l'Aulne glutineux, le Châtaignier, le Chêne sessile, la Bourdaine, le Troène sauvage, le Hêtre, le Merisier, le Charme, le Noisetier, l'Érable champêtre, le Prunier myrobolan et le Tilleul des bois.

Cette année, Saint-Lô Agglo espère que les commandes permettront de planter à nouveau **10 000 arbres sur son territoire.**

Pour un coût de 1.70 € par plant, **Saint-Lô Agglo apporte une aide de 1€ par plant** (20 plants minimum par commande et 100 plants aidés maximum par bénéficiaire).

**Cette opération est ouverte à tous : particuliers-propriétaires, collectivités, agriculteurs, ...**

« Le + » : Les paysagistes du CAUE reçoivent sur rendez-vous les porteurs de projets soucieux de la qualité paysagère de leurs plantations (conception, organisation des plantations, ...)

### DATE DE CLÔTURE :

**POUR COMMANDER, C'EST MAINTENANT ET JUSQU'AU 30 JUIN 2023 !**

### LES MODALITÉS

Pour bénéficier de cette opération, il suffit **avant le 30 JUIN**, de :

- Commander **20 plants minimum** pour toute plantation champêtre telle que la création ou rénovation de haies bocagères, de bosquets...
- Compléter et retourner **le formulaire d'inscription accompagné du chèque de règlement à :  
Chambre d'agriculture de Normandie  
Service BOISEMENT - 6 avenue de Dubna - 14 209 Hérouville Saint-Clair Cedex**

Le formulaire de commande est disponible :

- Sur les sites internet de Saint-Lô Agglo et de la Chambre d'agriculture :
  - [www.saint-lo-agglo.fr](http://www.saint-lo-agglo.fr)
  - [www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)

- Dans les mairies, à l'Hôtel de Saint-Lô Agglo et à la Chambre d'agriculture à Saint-Lô

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

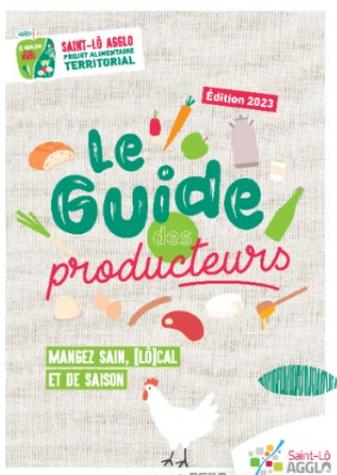
Service Boisement – 06 58 69 45 69 – [commande\\_arbres@normandie.chambagri.fr](mailto:commande_arbres@normandie.chambagri.fr)

Les plants seront remis lors **d'une livraison groupée qui aura lieu le samedi 16 décembre. Le lieu et les modalités de livraison seront communiqués dans un courrier d'invitation envoyé 2 semaines avant la remise des plants.**

#### À SAVOIR :

- Depuis 2015, sur le territoire de Saint Lô Agglo, c'est plus de 68 000 arbres qui ont été plantés grâce à cette opération !
- Planté le plus souvent à une densité de 1 plant par mètre, c'est donc l'équivalent de plus de 68 kilomètres de haies qui ainsi ont été créés. Certains plants sont aussi utilisés en regarnissage de haies existantes.

### **3. Projet alimentaire territorial : le Guide des producteurs locaux est disponible !**



Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), Saint-Lô Agglo souhaite **favoriser le développement des circuits de proximité et une alimentation locale et de saison sur son territoire.**

#### LE GUIDE DES PRODUCTEURS

Il recense les producteurs locaux, leurs modalités de vente en directe sur site ou sur internet mais également les marchés et points de vente de proximité où on peut les trouver.

Les 56 producteurs qui ont accepté de figurer dans le guide sont classés en 8 rubriques : boissons, fruits et légumes, œufs, pains, plantes aromatiques, produits laitiers, viande et volailles et autres produits.

Le guide est **gratuit** et édité à **12 000 exemplaires**.

#### Où le trouver ?

**L'Office de Tourisme et de la Culture**

60 rue de la poterne – Saint-Lô

**Tour Agglo**

70 rue du Neufbourg – Saint-Lô

**Hôtel de l'Agglo**

101 rue Alexis de Tocqueville – Saint-Lô

**Pôle agglo21**

58, rue Lycette Darsonval – Saint-Lô

Mais également dans les **mairies du territoire et chez les producteurs** et en version dématérialisée sur [saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr).

Avec le soutien financier de :



## « SAVEURS LOCALES » ET LA CARTE INTERACTIVE DU SITE L'OFFICE DE TOURISME ET DE LA CULTURE

### La rubrique « saveurs locales » du site [saintlo-tourisme.fr](http://saintlo-tourisme.fr)

Le site internet de l'Office de Tourisme et de la Culture est le site promotionnel du territoire : "[saintlo-tourisme.fr](http://saintlo-tourisme.fr)". Dans l'onglet "**JE PROFITE**", il propose une rubrique « **SAVEURS LOCALES** » avec une sous-rubrique "**Un petit tour chez nos producteurs**".

Cette rubrique est une véritable vitrine pour les producteurs locaux avec une fiche dédiée, descriptive pour chaque professionnel avec leurs coordonnées, un visuel qu'ils nous communiquent et des informations pratiques : visites, labels, récompenses, marché...

### La carte interactive des producteurs locaux également en page d'accueil !

Située au centre de la page d'accueil du site [saintlo-tourisme.fr](http://saintlo-tourisme.fr), la carte propose plusieurs choix. En sélectionnant « producteurs locaux », leur localisation sur le territoire s'affiche sur la carte de l'Agglo. En cliquant sur le nom du producteur, une fiche apparaît avec toutes les informations pratiques : adresse, numéro de téléphone, les horaires d'ouverture des visites ou des ventes à la ferme par exemple. La carte permet de réaliser son itinéraire pour accéder à l'exploitation ou à la structure.

Si des événements ou des animations sont proposés par les producteurs (marché, festival, concerts...), ces manifestations peuvent être intégrées via l'agenda partagé du site de l'office de tourisme et de la culture.

Chaque année, les producteurs sont contactés pour actualiser les informations mises en ligne dans la rubrique « saveurs locales » et sur la carte interactive.

**À découvrir sur [saintlo-tourisme.fr](http://saintlo-tourisme.fr)**

## **4. Aménagement d'une voie douce sous le boulevard de la commune à Saint-Lô pour sécuriser les cyclistes et les piétons**

Saint-Lô Agglo aménage une voie douce pour établir la continuité du chemin de la Ferronnière entre le cœur de ville de Saint-Lô et la piste cyclable allant à Baudre.

Un passage souterrain sécurisé va donc être construit sous la RD972 – boulevard de la commune - permettant de sécuriser le cheminement des piétons et cyclistes.

Une partie de la route RD972 – boulevard de la commune sera donc fermée du 10 juillet au 1<sup>er</sup> septembre maximum. Un plan de circulation et de déviation sera mis en place.

**+ d'infos à venir sur [www.saint-lo-agglo.fr](http://www.saint-lo-agglo.fr)**

## 5. Le Festival des goûters de la Chapelle devient le Festival LA VIRÉE DES MÔMES

Spectacles, animations, magie, acrobaties, contes... tous les mercredis cet été du 19 juillet au 23 août à l'aire de loisirs de la Chapelle-sur-Vire... 6 après-midis festifs pour les enfants !!

Entrée libre et gratuite... toutes les informations sur [www.saintlo-tourisme.fr](http://www.saintlo-tourisme.fr)

**Pour ses 10 ans**

le Festival des goûters de la Chapelle-sur-Vire devient

# le Festival LA VIRÉE DES MÔMES

ENTRÉE LIBRE & GRATUITE

Tous les mercredis du  
**19 juillet**  
au  
**23 août**

AIRE DE LOISIRS  
DE LA CHAPELLE-SUR-VIRE  
(50420 TROISGOTS)

UN PROGRAMME DE SPECTACLES ET D'ANIMATIONS :  
MAGIE, ACROBATIE, CONTE, ARTS DE RUE, CONCERT...

RENSEIGNEMENTS : OFFICE DE TOURISME ET DE LA CULTURE DE SAINT-LÔ AGGLO  
[www.saintlo-tourisme.fr](http://www.saintlo-tourisme.fr) 02 14 29 00 17  
📍 @SAINTLOAGGLOTOURISME

Condé-sur-Vire TESSY BOUAGÉ MAIRIE DE LA CHAPELLE-SUR-VIRE QUALITÉ TOURISME Saint-Lô AGGLO